

DECLARATION DE CHANGEMENT D'ADRESSE PROFESSIONNELLE

(merci de nous le retourner par mail ou par courrier)

VOS COORDONNEES

DENOMINATION SOCIALE : _____

ENSEIGNE : _____

N°SIRET / RCS : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

M MME

NOM DU RESPONSABLE LEGAL : _____

PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL : _____

Date de naissance : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_| Lieu de naissance : _____

E-MAIL : _____ Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

VOUS EMMENAGEZ SUR LE TERRITOIRE DU SCOM (liste des communes à la fin du formulaire) : remplissez les **parties 2 et 3**

VOUS DEMENAGEZ SUR LE TERRITOIRE DU SCOM : remplissez les **parties 1, 2 et 3**

VOUS QUITTEZ LE TERRITOIRE DU SCOM : remplissez les **parties 1 et 2**

Partie N°1 - Votre ANCIENNE ADRESSE DE PRODUCTION DE DECHETS

N° / Rue / lieu-dit : _____

CP – Commune : _____

E-MAIL : _____

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de sortie : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_|

Si vous utilisez le service après votre départ, merci d'indiquer la date de la dernière utilisation du :

- Service de déchèterie : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
- Bac à ordures ménagères : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Le local est-il équipé d'un ou plusieurs bacs :

Numéro du bac :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Numéro du bac tri :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Cette référence est située derrière le bac



Je m'engage à laisser le bac **VIDE ET PROPRE (sans jus et/ou résidus)** à cette adresse dans un endroit clos. En cas de non-respect, un forfait de nettoyage de 30 € vous sera facturé

Emportez avec vous les sacs jaunes et la carte d'accès aux déchèteries.

Partie N°2 - Votre NOUVELLE ADRESSE DE PRODUCTION DE DECHETS

N°SIRET / RCS : _____

N° / Rue / lieu-dit : _____

CP – Commune : _____

E-MAIL : _____

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date d'entrée : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|_|_|_|

PIECE JUSTIFICATIVE OBLIGATOIRE :
Copie de l'extrait K-BIS ou du RCS

Partie N°3 – Informations complémentaires sur votre nouvelle adresse

Le local est-il équipé d'un ou plusieurs bacs ?

OUI NON

Numéro du bac :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Numéro du bac tri :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Cette référence est située derrière le bac



Si non, souhaitez-vous être équipé ?

OUI NON

CONSIGNES DE COLLECTE

Afin que votre bac à ordures ménagères soit collecté merci de le placer, la veille du jour de collecte, au bord de la route, à 1 mètre de tout obstacle (véhicule, muret, haie, ...), avec le couvercle bien fermé, et l'ouverture côté route (poignée et roues côté maison).

Les sacs jaunes doivent, également, être présentés la veille au soir de la collecte, en évidence en bord de route et posés à même le sol.

LISTE DES COMMUNES ADHERENTES AU SCOM PAR COMMUNAUTE DE COMMUNES

CC Pays de Saint Fulgent - Les Essarts	CC Pays de Chantonay	CC Pays de Pouzauges	CC Pays de La Châtaigneraie
ESSARTS-EN-BOCAGE Communes déléguées (Boulogne, Les Essarts) LA MERLATIERE L'OIE SAINTE-FLORENCE	BOURNEZEAU CHANTONNAY ROCHETREJOUX SAINT-GERMAIN-DE-PRINCAY SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS SAINT-MARTIN-DES-NOYERS SAINT-PROUANT SAINT-VINCENT-STERLANGES SAINTE-CECILE SIGOURNAIS	LE BOUPERE CHAVAGNES-LES-REDOUX LA MEILLERAIE-TILLAY MONSIREIGNE MONTOURNAIS POUZAUGES REAU MUR SEVRE MONT Commune déléguées (La Flocellière, Les Châtelliers- Chateaur, La Pommeraie-sur-Sèvre, Saint-Michel-Mont-Mercure) SAINT-MESMIN TALLUD-SAINTE-GEMME	ANTIGNY BAZOGES-EN-PAREDS LA CHATAIGNERAIE CHEFFOIS LOGE-FOUGEREUSE MARILLET MENOMBLET MOUILLERON-SAINT-GERMAIN Communes déléguées (Mouilleron-en-Pareds, Saint-Germain-l'Aiguiller) RIVES-DU-FOUGERAIS Communes déléguées (Cezais, Saint-Sulpice-en- Pareds, Thouarsais-Bouildroux) TERVAL Communes déléguées (Breuil-Barret, La Tardière, La Chapelle-aux-Lys)

RESERVE A LA MAIRIE ET/OU LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (ne pas remplir)

CARTE DE DECHETERIE (délivrable au sein de votre communauté de communes)

NUMERO DES SACS JAUNES :

RESERVE AU PROFESSIONNEL

VOS REMARQUES EVENTUELLES

(bac ou couvercle cassé ou autre)

Date : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Signature

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères Est Vendéen traite vos données à caractère personnel uniquement dans le cadre de la gestion de votre dossier et ce, conformément à la Loi Informatique et Liberté (loi n°78.17 du 06/01/1978) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679 du 23/05/2018). Vos données personnelles sont conservées par le Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères Est Vendéen le temps nécessaire à la gestion de votre dossier et selon les critères légaux en vigueur. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition des données vous concernant, dans les conditions prévues par la réglementation. Pour les faire valoir et pour plus d'informations adressez votre demande à l'adresse ci-dessus ou sur contact@scm85.fr.